

COURS OFFERTS

À compter du 8 mars consulter le site du SRAM : www.sram.qc.ca et cliquer sur le lien Cours d'été 2019 afin de connaître la liste et l'horaire des cours offerts.

DATES D'INSCRIPTION

Du 1er au 30 avril 2019, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, au local L-117 (premier arrivé, premier choix selon les disponibilités).

COÛTS

Frais d'inscription :
15 \$ par cours
+
Frais de scolarité :
2 \$ par heure de cours

COÛT TOTAL : (Ex : Cours de 60 h = 135 \$ / Cours de 45 h = 105 \$).

PAIEMENT

Les frais sont payables au moment de la rencontre avec l'API selon les modalités de paiement indiquées sur le présent document.

COMMENT S'INSCRIRE

Vous devez obligatoirement vous présenter au Centre de Services étudiants (local L-117) entre le 1er et 30 avril 2019. Pour les étudiants suivis au SAIDE présentez-vous au D-313. Voici les étapes à suivre :

1. **Vous devez choisir le cours que vous désirez prendre**, consulter la liste sur le site web : <https://cours-ete.sram.qc.ca/fr/listes>;
2. **Rencontrer** votre aide pédagogique pour faire valider votre inscription selon les heures d'ouverture : 8 h à 12 h 00 et 13 h à 16 h 30.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Cours à suivre au Collège Lionel-Groulx : payable par chèque ou mandat à l'ordre du Collège Lionel-Groulx.

Cours à suivre dans un autre collège : payable par chèque ou mandat à l'ordre du SRAM .

*Des frais de 20 \$ seront exigés pour les chèques sans provision.

*Des frais additionnels par heure de cours seront exigés pour les étudiants étrangers qui ne bénéficient pas de la gratuité scolaire.

CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Pour obtenir la confirmation de votre inscription, vérifiez vos messages Colnet à compter du 3 mai 2019. Sinon, dans le cas où le cours affiche complet au cégep demandé, aucun autre choix ne vous sera possible. Les inscriptions inter-cégeps se feront :

Priorité 1 : les 30 avril et 1er mai 2019

Priorité 2 : le 2 mai 2019

Inscriptions sur place seulement : à partir du 3 mai 2019

Prenez note qu'aucune confirmation ne se fait par téléphone.

ANNULATION DE COURS

Toute annulation d'un cours au collège Lionel-Groulx doit être faite par écrit au registrariat avant la date limite d'abandon. Seuls les frais de scolarité sont remboursables : Date limite d'annulation avec remboursement et sans mention d'échec :

PHILOSOPHIE, FRANÇAIS (JOUR): LE 17 JUIN À 16 H / PHILOSOPHIE, FRANÇAIS (SOIR): LE 14 JUIN À 16 H
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE (SOIR): LE 12 JUIN À 16 H / PHYSIQUE (JOUR) : 13 JUIN À 16 H /
MQ: 17 JUIN À 16 H

Toute annulation d'un cours inscrit dans un autre cégep doit se faire par écrit au registrariat avant le 2 mai 2019, 16 h. Après cette date, si vous désirez annuler votre inscription, vous devrez en aviser le cégep où vous êtes inscrit au moins 48 heures avant le début de ce cours.

Note : En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, le Cégep Lionel-Groulx se réserve le droit d'annuler un cours. L'étudiant en sera averti le plus tôt possible et sera remboursé en totalité.